

diagnostic de vulnérabilité aux inondations

• entreprises

fiche
3

Le diagnostic d'entreprise est une étude personnalisée des installations (bâtiments, outils) et de l'activité, qui prend en compte les caractéristiques locales du risque pour proposer des solutions adaptées.

Une inondation peut être lourde de conséquences, tant sur le plan humain que matériel ; elle peut endommager voire paralyser l'outil de production, empêcher l'accès à l'entreprise ou son approvisionnement.

La mise en place de mesures de précaution peut permettre de limiter les dommages. L'ampleur de ces dommages dépend également de la gestion de la crise et de son anticipation. Si l'entreprise a réalisé des aménagements, qu'elle s'est organisée et a prévu à l'avance les mesures à mettre en œuvre au moment de la crise, elle limitera le moment venu l'ampleur des dégâts, et pourra assurer beaucoup plus rapidement le redémarrage de ses activités.

Même si le risque inondation est identifié par les préfetures avec les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI), et si le système assurantiel permet de garantir la mise en œuvre d'une solidarité nationale en cas de catastrophe, il est préférable d'en prévenir les effets avant de les subir.



objectifs

Le diagnostic permet :

- d'évaluer la vulnérabilité de l'entreprise au risque d'inondation ;
- de hiérarchiser les dispositions, notamment les aménagements et travaux à réaliser pour réduire cette vulnérabilité ;
- d'élaborer un plan de gestion de la crise afin de ne pas être pris au dépourvu le moment venu.
- Les diagnostics ont pour priorité d'aider à la préservation des intérêts vitaux de l'entreprise.



réglementation

Le diagnostic relève de la seule initiative du chef d'entreprise, qui n'a pas d'obligation, sauf en matière d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Dans certaines communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) un diagnostic et un Plan de Gestion de Crise peuvent être recommandés ou imposés aux grandes entreprises, aux bâtiments publics participant à la gestion de crise, ou Etablissements Recevant du Public. Ces exigences sont souvent rappelées dans le cadre de demandes d'autorisation de travaux (agrandissements). Cette démarche peut également être exigée par l'assurance en cas de sinistre.

Assurance

Si la prise en charge de certains coûts, comme les dégâts matériels ou les pertes d'exploitation, peut être prévu dans les contrats d'assurance des entreprises, d'autres effets indirects sont souvent cités par les entreprises touchées : perte de confiance, perte de clientèle ou de marchés, alimentation et renforcement de la concurrence... Cela doit inciter le chef d'entreprise à anticiper les risques.

- Pour les PME/PMI, le diagnostic peut être basé sur une autoévaluation, mais il est préférable de faire appel à des experts spécialisés en la matière. Déposez votre demande auprès de l'EPTB Saône et Doubs qui pourra réaliser le diagnostic de votre entreprise :

03 85 21 98 12 / info@eptb-saone-doubs.fr



nos prestations

La réalisation du diagnostic d'entreprise suit la méthodologie suivante :

• Qualification du risque inondation

Sur la base des éléments d'informations disponibles (études, repères, archives), l'objectif premier est de déterminer l'historique des crues qui ont impacté le site d'étude, et de les qualifier en termes de hauteurs et de débits. Il faut pouvoir apprécier le risque inondation encouru par l'entreprise en termes de probabilité statistique (période de retour) et de hauteurs d'eau sur site.

• Étude du fonctionnement de l'entreprise

Chaque entreprise comportant des spécificités dans son fonctionnement qui peuvent être à l'origine de vulnérabilités particulières, il est primordial d'étudier son organisation (chaîne de production, dépendance aux réseaux, aux fournisseurs...) et d'analyser la topographie de son site.

• Analyse des vulnérabilités

À partir de la visite de l'entreprise, croisée avec l'étude du fonctionnement et les données topographiques, nous définissons sa vulnérabilité au travers des données humaines, bâtiments, réseaux et équipements.

• Synthèse de la vulnérabilité de l'entreprise

La vulnérabilité de chaque élément (bâtiment, outil de production...) est classée selon 3 indicateurs (niveau, vulnérabilité intrinsèque et importance stratégique)

• Base à l'élaboration d'un plan de gestion de crise

Une entreprise exposée au risque inondation doit pouvoir être en mesure, en temps de crise, d'anticiper ses prises de décision pour réduire au maximum les conséquences de son activité. Nous jetons les bases d'un Plan de Gestion de Crise en fonction des niveaux d'eau annoncés.

• Pistes d'améliorations et analyses des coûts bénéfiques

Une liste de recommandations est réalisée avec, pour chaque mesure, une priorité de mise en œuvre, un coût estimatif et son caractère obligatoire ou non au regard des documents réglementaires en vigueur. Pour les investissements lourds, une comparaison coûts/bénéfices peut être réalisée.



nos expériences



Expertise technique

L'expertise de l'EPTB Saône et Doubs couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi des meilleurs spécialistes dans la maîtrise des risques techniques.

Démarche personnalisée

L'EPTB Saône et Doubs met en place une démarche adaptée à vos entreprises et à vos enjeux techniques et financiers. Nos experts peuvent également vous accompagner dans vos démarches auprès des autorités locales.



Les + de nos équipes

- Connaissance du phénomène inondation (hydraulique, hydrologie, caractéristiques de l'aléa local...)
- Connaissance de la construction (techniques, particularités locales, coûts...)
- Retour d'expérience sur les dégâts occasionnés par les inondations
- Connaissance de la réglementation et des données existantes en zone inondable



ils nous ont fait confiance...

Sites industriels

Fournisseur d'équipements industriels à Mâcon (71), Papeterie à Boussières (25), Biscuiterie industrielle à Besançon (25), Gestion de plateformes portuaires (71)

Bâtiments publics

Collège de Bletterans (39), Lycée de Besançon (25), Hotel de Police, gendarmerie, caserne de pompiers (25, 39), Musées (25, 69), Université, Conservatoire de musique (25), Crèches, Maison Familiale Rurale (01, 69), Mairies, salles des fêtes...

PME-PMI

Hôtel à Besançon (25), Restaurant à Mâcon (71), Garage à Montmorot (39), Imprimerie à Montmorot (39), Montage maintenance matériels électromécaniques à Mâcon (71), Construction à Nommay (25), Mécanique et électricité à Couzon (69), Fabrication de tissus, ouates et feutres à Mâcon (71)